

VAGUES DE CHALEUR : UNICLIMA RAPPELLE LA PLACE DES PAC RÉVERSIBLES ET DE LA VENTILATION PERFORMANTE DANS UNE ADAPTATION RAISONNÉE DES BÂTIMENTS

Alors que la France traverse une vague de chaleur durable, le Gouvernement a présenté le 18 juin 2026 son plan pour « renforcer notre endurance face aux vagues de chaleur », qui vise notamment à rafraîchir les villes, limiter la surchauffe dans les bâtiments et développer des solutions de refroidissement performantes.

Uniclimate accueille favorablement cette approche, qui reconnaît que le confort d'été devient un enjeu d'adaptation du bâtiment, de protection des occupants et de continuité d'usage des logements, des établissements recevant du public et des bâtiments tertiaires. L'organisation souligne néanmoins la nécessité d'aller au-delà des mesures annoncées, en intégrant plus pleinement le confort d'été dans les politiques publiques afin d'apporter des réponses durables et adaptées aux épisodes de chaleur de plus en plus fréquents.

L'organisation professionnelle des industries thermiques, aérauliques et frigorifiques se félicite en particulier de la prise en compte des pompes à chaleur réversibles parmi les solutions actives performantes.

« Les vagues de chaleur que nous traversons rappellent que le confort d'été n'est plus un sujet accessoire, mais un enjeu d'adaptation des bâtiments et de protection des personnes. Uniclimate se félicite que les pompes à chaleur réversibles soient reconnues parmi les réponses utiles, à condition de porter un discours responsable : réduire d'abord les besoins, puis recourir à des équipements bien dimensionnés, bien installés, bien réglés et utilisés avec sobriété », précise Camille Beurdeley, Déléguée Générale d'Uniclimate.

Le confort d'été, un enjeu d'adaptation et de santé publique

La multiplication des épisodes de chaleur impose de repenser le confort d'été comme un sujet d'adaptation au changement climatique. Dans les logements, les établissements scolaires, les Ehpad, les établissements de santé ou les bâtiments tertiaires exposés, maintenir une température intérieure acceptable devient un enjeu de protection des occupants, en particulier lors des épisodes longs, intenses ou accompagnés de températures nocturnes élevées.

Uniclimate rappelle que l'amélioration du confort d'été repose sur une combinaison de solutions complémentaires : adaptation du bâti, protections solaires, ventilation mécanique performante, brasseurs d'air, conception bioclimatique, mais aussi équipements thermiques performants. Dans ce cadre, les PAC réversibles les plus efficaces constituent une réponse pertinente, notamment au regard de leur performance et de leur efficacité à l'euro investi.

La ventilation double flux constitue également un levier de confort d'été, en limitant le soufflage d'air chaud provenant de l'extérieur grâce à son récupérateur d'énergie passif. Elle permet de freiner l'augmentation de la température intérieure : à titre d'exemple, lorsque l'air intérieur est à 24 °C et que l'air extérieur atteint 30 °C, le récupérateur d'énergie permet de souffler dans le logement un air à 25 °C.

Les PAC réversibles, des solutions à considérer dans leurs différents usages

Uniclimate rappelle que la PAC air/air ne doit pas être vue uniquement comme un équipement de refroidissement, mais comme une pompe à chaleur à part entière : elle assure le chauffage en hiver et peut apporter le confort en été avec un seul et même équipement. Dans les faits, elle est utilisée majoritairement pour le chauffage, à hauteur de 33 % du temps, contre 11 % pour le refroidissement, le reste du temps l'équipement étant éteint.

Elle constitue ainsi une solution thermique complète, particulièrement adaptée aux logements ne disposant pas de boucle à eau chaude, notamment ceux chauffés par des radiateurs électriques.

Les données de terrain confirment l'intérêt de ces équipements lorsqu'ils remplacent des systèmes moins performants. Les travaux de l'ADEME sur les PAC air/air montrent ainsi, sur un échantillon de ménages ayant remplacé des radiateurs électriques, une division par deux en moyenne de la consommation d'électricité liée au chauffage¹. Cet enseignement rappelle que la PAC air/air doit aussi être regardée comme un levier d'efficacité énergétique en période de chauffage.

De janvier à avril 2026, près de 355 000 PAC air/air ont été vendues² (803 661 en 2025). Ce niveau de marché témoigne de l'importance de ces équipements dans les choix des ménages et de la nécessité d'accompagner leur déploiement par un cadre clair, stable et exigeant.

Les PAC air/eau ou géothermiques peuvent également contribuer au confort d'été lorsqu'elles sont associées à des émetteurs adaptés, comme un plancher rafraîchissant ou des ventilo-convecteurs. Elles permettent un rafraîchissement du logement en abaissant la température de quelques degrés par rapport à celle extérieure.

Des équipements performants sous réserve d'un usage sobre et encadré

Uniclimate salue le principe d'un taux réduit de TVA à 5,5 % pour les PAC air/air réversibles les plus performantes, disposition inscrite dans la loi de finances depuis le 1^{er} janvier 2026. Uniclimate rappelle toutefois l'urgence de publier l'arrêté définissant les critères techniques d'éligibilité, attendu depuis plusieurs mois, afin de rendre cette mesure pleinement opérationnelle sans délai supplémentaire.

Cette mesure constitue un signal positif pour orienter les ménages vers des équipements fixes, efficaces et mieux adaptés qu'une climatisation mobile.

La mise en œuvre de cette orientation doit se faire en coordination avec l'ensemble des acteurs de la filière afin de garantir la qualité des installations et de prévenir les usages excessifs. Les bénéfices des PAC réversibles supposent en effet **un dimensionnement adapté, une installation professionnelle, des réglages pertinents, une bonne orientation des flux, un entretien régulier, le maintien d'une ventilation efficace et un pilotage adapté aux besoins réels du bâtiment.**

Le recours au rafraîchissement actif doit rester ciblé lors des périodes chaudes, avec une **consigne raisonnable, par exemple autour de 26 °C en été**, et un **usage intermittent** lorsque les conditions le permettent.

Dans ce contexte, Uniclimate rappelle que la sobriété d'usage doit rester au cœur du développement du rafraîchissement performant. « *L'enjeu n'est pas de climatiser partout et sans limite, mais de permettre aux bâtiments et aux occupants de traverser les épisodes critiques dans de bonnes conditions, avec des équipements efficaces, pilotables et correctement intégrés* », conclut Camille Beurdeley.

¹ ADEME - Étude sur les consommations des PAC air/air : <https://bibliothèque.ademe.fr/batiment/8595-etude-sur-les-consommations-des-pac-air-air.html>

² Ventes des industriels aux distributeurs, à différencier des équipements installés.

À propos d'Uniclimate

Uniclimate est le groupement français des industries thermiques, aérauliques et frigorifiques. Il rassemble 92 marques et 69 sociétés ou groupes dans différents secteurs d'activité : chaudières et brûleurs gaz ou fioul, radiateurs à eau chaude, énergies renouvelables (chaleur solaire et chaudières biomasse), pompes à chaleur, froid et climatisation, ventilation et traitement d'air des bâtiments, filtration et épuration de l'air. Avec 87 usines et 57 centres de recherche et développement, Uniclimate compte 23 500 emplois en France répartis sur près de 400 sites (sièges sociaux, usines, agences, centres de formation...).

www.uniclimate.fr